L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 16 JANVIER, 1884. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de Proprietes Foncieres

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour ou siége la Cour Civile du District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette Ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciales, commençant à 11 heures A. M., le 22me jour de février, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 % par cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

MOYLAN, JNO.—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Lharoi, Jenny, Cadiz et Cadix, désigné comme l'Ilot No. 641.

MOYLAN, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Arcadia, Clara, Villanova et Cadiz, désigné comme l'Ilot No. 643.

MOYLAN, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Piste, Sonia, Dufossat et Bonaloupaile, désignée comme lots Nos. 5 et 6 sur 100 pieds No. 306; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurant 125 pieds de face à la rue Pitt sur 125 et 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 9 et 10 mesurant 60 pieds de face à la rue Sonia sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Pitt et Sonia.

MORGAN, SUSAN—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Constantinople, Marengo, St. David et Dryades, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18 de l'Ilot No. 675; les dits lots Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurent 120 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

MARTINEZ, PEDRO—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain demi Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burka, Octavia et Joseph, désigné comme une moitié de l'Ilot No. 739.

MAHL, PHILLIP—Taxe de 1880, montant à.....$5 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Constance, Magnolia, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 14 de l'Ilot No. 209; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur 115 pieds de profondeur.

MICHEL, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre et une portion de deux autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par la rue Johnson et les rues Jéna, Magnolia et Constance, désignés comme lot No. 10 et une portion des lots Nos. 17 et 18 de l'Ilot 327, le dit lot No. 10 et les portions des lots Nos. 17 et 18 mesurant 31 pieds de face à Napoléon Avenue sur 180 pieds de profondeur.

MILLAUDON, C. H.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plaquemines, Chesnut, Constantinople et Marengo, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 288, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Plaquemines sur 127 pieds de profondeur.

MAY, MLLE MARY A.—Taxe de 1880, montant à.....$12 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bondenoqui, Pers, Léonice et, Peters Avenue, désigné comme l'Ilot No. 269; le dit Ilot No. 269 mesure 160 pieds de face sur 260 pieds de profondeur.

MALONE, T. L.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Cadiz, Jéna, Laurel et Constance, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilot No. 175, les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Cadiz sur 150 pieds de profondeur.

MARSHALL, S. S.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Laural, Jersey, Cadiz et Valence, désigné comme lot No. 14 de l'Ilot No. 643, mesure 50 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur.

MILLER, ELIZABETH—Taxe de 1880, montant à.....$2 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Pitt, Sonia, Dufossat et Bonaloupaile, désignée comme lots Nos. 5 et 6 sur 100 pieds No. 306; les dits lots Nos. 5, 6, 7 et 8 mesurant 125 pieds de face à la rue Pitt sur 125 et 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 9 et 10 mesurant 60 pieds de face à la rue Sonia sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Pitt et Sonia.

MORGAN, SUSAN—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Constantinople, Marengo, St. David et Dryades, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18 de l'Ilot No. 675; les dits lots Nos. 15, 16, 17 et 18 mesurant 120 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds de profondeur.

MARTINEZ, PEDRO—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain demi Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Burka, Octavia et Joseph, désigné comme une moitié de l'Ilot No. 739.

MAHL, PHILLIP—Taxe de 1880, montant à.....$5 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Constance, Magnolia, Général Taylor et Peniston, désigné comme lot No. 14 de l'Ilot No. 209; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Constance sur 115 pieds de profondeur.

MICHEL, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$9 00

Un certain lot de terre et une portion de deux autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Johnson, Jéna, Magnolia et Constance, désignés comme lot No. 10 et une portion des lots Nos. 17 et 18 de l'Ilot 327, le dit lot No. 10 et les portions des lots Nos. 17 et 18 mesurant 31 pieds de face à Napoléon Avenue sur 180 pieds de profondeur.

MILLAUDON, C. H.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Plaquemines, Chesnut, Constantinople et Marengo, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilot No. 288, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Plaquemines sur 127 pieds de profondeur.

MAY, MLLE MARY A.—Taxe de 1880, montant à.....$12 00